

► Les outils de la méthode

Les albums

Les albums permettent de travailler la dimension culturelle des apprentissages. Ils sont utilisés pour :

- les situations de compréhension orale et l'acculturation ;
- la relecture collective ou individuelle de l'œuvre.

Le manuel et les cahiers d'exercices

Le manuel est un outil de référence pour la construction des apprentissages. Il est organisé par modules et comprend :

- des textes de référence pour la construction des apprentissages ;
- des supports pour l'entraînement à la lecture et la consolidation des acquis ;
- des outils de référence pour construire le principe alphabétique ;
- des bilans des savoirs linguistiques acquis dans chaque module.

Les cahiers d'exercices permettent à l'élève de construire des apprentissages individuellement (*Je recherche.*) et de s'entraîner (*Je m'entraîne.*) pour consolider et/ou automatiser les acquisitions.

Le premier cahier est associé aux modules 1 à 5.

Le deuxième cahier est associé aux modules 6 à 9.

Les panneaux référents

Ils facilitent la mémorisation des correspondances graphophonologiques par la présentation des graphèmes étudiés dans le manuel et des collections à construire. Nous avons choisi de présenter un panneau par graphème. Seuls, les graphèmes étudiés dans le manuel sont référencés (panneau « simple »). Les autres s'installent par le système de collection (panneaux « collection »).

Afin d'offrir une plus grande souplesse d'utilisation, ils sont présentés en recto verso avec des fonctionnalités différentes.

Les panneaux « simples »

- Le **recto** reprend des éléments du manuel : phonème étudié, présentation du graphème dans les quatre graphies et mot référent.
- Le **verso** est à compléter par la classe, au feutre effaçable. On y retrouve le phonème et le graphème présenté dans le manuel. On peut y insérer une image, installer des collections de graphèmes et de mots.

Les panneaux « collection »

- Le recto propose une synthèse de l'ensemble des graphèmes rencontrés pour un même phonème, avec les mots référents du manuel.

- Le verso est à compléter par la classe, au feutre effaçable. On y retrouve le graphème installé lors de la première découverte du phonème. S'y ajoutent, au fur et à mesure des découvertes, les graphèmes nouveaux et un mot référent choisi par la classe.

Ces panneaux sont affichés dans la classe une fois que le graphème a été travaillé. Il est important de faire évoluer les affichages, par exemple en supprimant l'affichage du module 1 quand on aborde le module 3 (et ainsi de suite) sauf pour les phonèmes que les élèves ont du mal à acquérir. Ces derniers doivent être associés à la décision de retirer un panneau ou non. Une fois les affichages supprimés, on classe les panneaux dans une chemise (ou une boîte de rangement) accessible aux élèves.

L'imagier

L'imagier permet de développer à la fois les compétences langagières et la conscience phonologique.

Il reproduit, au recto, toutes les images présentées dans le manuel ainsi que dans le cahier (pour la phonologie), et le nom de cette image au verso (classement par ordre alphabétique).

L'imagier comprend aussi quelques images collectives extraites des albums ou du manuel pour travailler plus aisément les situations orales des modules 1, 2 et 4.

Il sert de support :

- aux situations collectives orales d'entraînement ou de consolidation de la conscience phonologique ;
- à l'encodage des mots collectivement ou individuellement ;
- à la différenciation pédagogique pour renforcer le développement de la conscience phonologique et la construction des correspondances graphophonologiques.

Vous trouverez des propositions pour l'exploitation de l'imagier dans la *Fiche guide n°2a* pour construire la maîtrise du code.

Une fois les images détachées, nous vous suggérons de les classer dans des boîtes de rangement, par ordre alphabétique pour une recherche plus aisée.

Le fichier de différenciation

Ce fichier photocopiable propose un ensemble d'outils pour aider l'enseignant à organiser la différenciation pédagogique et la consolidation des acquis.

Il offre :

- **des exercices à destination des élèves lecteurs** pour approfondir la compréhension des textes de référence et travailler en autonomie. Ainsi, l'enseignant peut travailler la découverte de textes avec les élèves plus fragiles afin d'accompagner la construction de leurs apprentissages. Ces exercices sont conçus dans la

continuité du travail proposé dans le cahier de l'élève. Ils peuvent donc être corrigés ensuite collectivement sans défavoriser les élèves fragiles ;

– **des exercices à destination des élèves fragiles** pour faciliter ou alléger les tâches de recherche en lien avec le cahier d'exercices. Ils peuvent aider à la compréhension du texte ou de l'exercice...

– **des exercices pour consolider et automatiser la maîtrise du code.** Ils permettent de développer les **deux voies de lecture** en se centrant sur la découverte des correspondances graphophonologiques et la construction du capital orthographique.

Une colonne différenciation est prévue dans les fiches de déroulement de séances : vous y trouverez des renvois aux exercices de ce fichier. Les fiches guides pour les séances types proposent aussi des modalités d'utilisation de ce fichier.

Enfin, le fichier lui-même comprend des indications pour repérer les compétences travaillées dans les différents exercices :

– CT = exercices supplémentaires pour les élèves les plus avancés ;

– CPH = compréhension de phrases, exercices d'entraînement pour les élèves fragiles ;

– ES = exercices de substitution (allègement de la tâche) pour les élèves fragiles ;

– VD = automatisation de la voie directe (M1 à M5) ;

– VID = automatisation de la voie indirecte (M1 à M5) ;

– ► ORTH = renforcement de l'identification des mots et de l'acquisition du lexique orthographique (M6 à M9).

► Les outils à construire

Le cahier de littérature

Cet outil développe des postures de lecteur : revenir sur des hypothèses, faire des choix personnels, récapituler des étapes de compréhension. Il permet, en outre, de conserver la mémoire des travaux collectifs oraux. Il est en quelque sorte le pendant littéraire du carnet d'expériences proposé en sciences.

On y trouvera par exemple :

– une trace des situations de compréhension ou d'acculturation effectuées en séances collectives (illustrations légendées ou remises en ordre / dictée à l'adulte / titre des œuvres du réseau / poèmes, etc.)

– le travail individuel de production de texte personnel ou d'acculturation proposé dans les cahiers d'exercices ou dans le guide pédagogique.

Les élèves pourront progressivement y ajouter les titres de leurs lectures personnelles, la copie d'extraits courts de textes lus qu'ils aiment particulièrement et qu'ils veulent garder en mémoire, des écrits personnels sur les personnages des textes rencontrés : « *J'aime/ je n'aime pas tel livre ou tel personnage parce que ...* », les avis critiques sur les textes rencontrés avec la classe.

Ce cahier, mémoire pour la construction de la culture, peut suivre l'élève en CE1.

Nous proposons de choisir plutôt un cahier petit format (17 x 22 cm) adapté à la taille des élèves. Dans la mesure où il vise la production d'écrit, un cahier ligné sera privilégié.

Le cahier du jour

L'utilisation d'un cahier d'activités ne dispense pas l'élève de travailler aussi sur un cahier du jour, qui n'a pas la même fonction. Dans ce cahier, nous proposons de garder la trace des travaux qui structurent les apprentissages de base comme l'écriture, la copie, les dictées (notamment liées à l'acquisition du capital orthographique).

Il permet aussi l'apprentissage de la mise en page. En début d'année, il n'y aura que de l'écriture et, progressivement, on s'approchera du cahier du jour « traditionnel » avec des écrits plus variés.

Le cahier de collections

Facultatif, c'est un outil que l'élève pourra conserver à l'issue de son année de CP. Il sert à organiser la trace des collections de graphèmes que l'on construit au fil des apprentissages.

Organisé par phonèmes, il doit comprendre au minimum :

– la transcription en API du phonème concerné (et éventuellement une image sous laquelle on installe un codage des syllabes et de la place du phonème) ;

– une liste des graphèmes commençant par l'archigraphème (ou le graphème le plus fréquent) ;

– un mot référent par graphème choisi par l'élève ou la classe.

Il peut être mis en page de la manière suivante :

